



Le 20 juin dernier, alors que le Groupe de Travail «stage de seconde » du CREFOP Normandie se réunissait, le jeune Axel 17 ans lycéen de Saint Lô décédait suite à un accident sur son lieu de stage. Cet accident est une tragédie qui n'est malheureusement pas isolée. Pour rappel depuis avril dernier, nous déplorons les décès en entreprise d'un apprenti de 15 ans, d'un lycéen de bac pro de 17 ans et bien évidemment d'Axel.

La CGT et la FSU s'associent à la douleur des familles et des proches des victimes ainsi qu'aux personnels de l'Education Nationale qui accompagnent ces jeunes.

Avec l'explosion des périodes de stages en entreprises, les jeunes sont de plus en plus exposés aux dangers sans y être préparés. Les accidents tragiques accumulés démontrant de façon toujours criante la nécessité de revoir les obligations liées à ces périodes de stage, de les repenser pour mieux les encadrer et surtout assurer la sécurité des jeunes.

Or, depuis plusieurs années, les gouvernements successifs ont fait le choix d'augmenter la présence des mineur-es en entreprise. Ces drames rappellent, contrairement aux préjugés libéraux que l'entreprise n'est pas un lieu de formation initiale.

Nous avons, concernant le stage de seconde, à maintes reprises signifié dans les différentes instances en région notre hostilité à la tenue de ce stage qui souvent ne sert qu'à pallier aux lacunes d'une organisation de fin d'année compliquée pour l'Education Nationale. D'autres possibilités pourraient être envisagées comme par exemple l'organisation de temps sportifs, culturels et autres en s'appuyant notamment sur les structures en territoire de l'éducation populaire.

La CGT et la FSU réaffirment leur position quant à la suppression de ce stage qui, on le rappelle, a été une réponse hâtive en réponse aux émeutes consécutives à la mort du jeune Nahel Merzouk 17 ans survenue en juin 2023. Nous réclamons une ambition digne et émancipatrice pour notre jeunesse et continuerons à porter cette position dans l'ensemble des instances interprofessionnelles régionales et nationales.